

Relever le **défi** d'un nouveau modèle de  
droit du travail

**Master 2**

**Dialogue**

**Social**

# Former les **acteurs du dialogue social**, renforcer et en même temps reconnaître leurs compétences

## Une ambition forte

Proposer, en vue de l'obtention d'un diplôme national (niveau Master 2), une formation approfondie (350 heures) au dialogue social permettant l'acquisition des compétences requises pour mener une négociation de qualité.

Contribuer au développement en France d'une culture du dialogue social, en donnant consistance aux « formations communes » préconisées par plusieurs rapports (J-D. Combrexelle, septembre 2015 ; J-D. Simonpoli et G. Gateau, février 2018), et qu'encouragent les pouvoirs publics.



## Une formation de qualité

... animée par des professeurs, maîtres de conférences et chercheurs, aux compétences reconnues et publiant régulièrement dans les meilleures revues scientifiques...

... ainsi que par des professionnels aux sensibilités diverses et dont les contributions permettent d'appréhender le dialogue social dans ses différentes dimensions (agents de la DGT, membres d'organisations patronales ou syndicales, avocats, magistrats, spécialistes des relations sociales, etc.).

Si cette formation est avant tout juridique, elle s'enrichit aussi des apports d'autres disciplines : sciences politiques, sciences de gestion, économie, sociologie, analyse du discours, philosophie...

*Parmi les nombreuses publications de l'équipe universitaire sur la thématique du dialogue social :*  
F. Géa (dir.), *Retour sur les ordonnances Macron. Un nouveau droit du travail ?*, Dalloz, 2020  
F. Géa et A. Stévenot (dir.), *Le dialogue social. L'avènement d'un modèle ?*, Bruylant, 2021  
F. Géa et B. Palli (dir.), *L'avenir du droit du travail. Perspectives internationale et comparée*, Bruylant, 2023  
F. Bergeron, L. Enjoras, F. Géa (dir.), *Réalités de l'ordre négocié, N° spécial, Lexbase Social, n° 1022, 8 avril 2026*

## Une formation pour **qui** ?

Cette formation est destinée aux acteurs du dialogue social : les managers, les DRH, les représentants syndicaux, les représentants du personnel, etc.

Elle est impérativement suivie dans un cadre de formation professionnelle continue (plan de formation, congé individuel de formation, etc.).



## Comment ? Quand ? Où ?

La formation s'organise autour de deux grands types d'enseignements. D'une part, des enseignements en « présentiel » (250 heures maximum) concentrés sur une journée par semaine : le lundi - de début septembre à fin juin, exceptés les vacances universitaires. Ces séminaires auront lieu à la Faculté de droit de Nancy (13 place Carnot). D'autre part, un enseignement à distance (plus de 100 heures) que chacun peut suivre depuis le lieu de son choix.

Les méthodes pédagogiques apparaissent variées (séminaires « classiques », classes inversées, mises en situation, fablabs...), mais toutes sont basées sur l'interaction.

L'évaluation se fait sur le mode du contrôle continu intégral.

# **Droit des relations professionnelles (100 heures)**

**... pour maîtriser les règles du jeu**

**Négocier dans les entreprises sans délégué**

**Négociation collective d'entreprise**

**Dialogue social territorial**

**Conseil d'entreprise**

**Comité social et économique**

**Interprétation des accords collectifs**

**Dénoncer ou réviser un accord collectif**

**Articulation des normes**

**Accord collectif de groupe**

**Accord collectif interentreprises**

**Accords de méthode sur la négociation**

**Négociation annuelle obligatoire**

**Loyauté dans la négociation**

**Négociation collective de branche...**

# **Thèmes du dialogue social (150 heures)**

**... afin de dominer tous les sujets et cerner les enjeux**

**Développement et préservation de l'emploi**

**Durée du travail**

**Epargne salariale**

**Formation professionnelle**

**Formes atypiques d'emploi**

**Organisation de l'entreprise**

**Egalité professionnelle entre femmes et hommes**

**Mobilité**

**Santé au travail**

**Télétravail**

**Transition écologique**

**Garanties sociales**

**Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

**Salaires...**

**Quels enseignements ?**

# Théorie du dialogue social (50 heures)

... ou comment penser le dialogue social

Stratégies de négociation collective

Philosophie du dialogue (social)

Approches européenne et internationale

Systèmes de négociation collective

Dynamiques du dialogue social

Enjeux relatifs au dialogue professionnel

*Cet enseignement, de plus de 20 heures, s'avère extrêmement original en France. Il s'appuie sur des travaux menés, à partir d'une tentative de théorisation de la pratique, aux Etats-Unis.*

# Pratique du dialogue social (50 heures)

... ou le dialogue social en action

Témoignages

Construire son discours

Argumenter

Retours d'expériences

Rédiger un accord collectif

Scrutation des pratiques

Qualité du dialogue social

*La promotion du Master 2 Dialogue social est associée aux travaux de recherche menés dans le cadre du projet ANR «Réalités de l'ordre négocié»*

## Quels enseignements ?

# Modalités d'inscription

Les candidatures sont ouvertes du 15 avril au 30 juin 2026, via l'application e-candidat accessible à partir du lien suivant : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr/>

*Les candidats sont invités à engager le plus tôt possible les démarches requises en vue d'une prise en charge éventuelle du coût de la formation et d'indiquer, dans leur dossier, si leur formation est financée.*

*Les candidats doivent prendre soin de justifier, selon les cas, de l'exercice de fonctions ou de responsabilités en lien avec le dialogue social (ex. : fonctions syndicales, représentation des salariés, RH, direction d'entreprise, inspection du travail...) ou de l'acquisition de compétences en ce domaine, ou encore du bénéfice soit d'un dispositif de formation continue dans un cadre conduisant à pratiquer le dialogue social.*

Une présélection est effectuée après examen des dossiers de candidature. Les candidats présélectionnés sont ensuite auditionnés, sauf circonstances exceptionnelles.

## Responsable de la Formation

Frédéric GÉA, Professeur agrégé de droit privé.

## Comité de direction

Alexia GARDIN, Professeure de droit privé, Pascale ETIENNOT et Marguerite KOCHER, Maîtres de conférences en droit privé.



# Contacts :



Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion  
13 Place Carnot, 54000 Nancy



- Formation Initiale pour les étudiants :  
[dseg-masterdroitsocial-contact@univ-lorraine.fr](mailto:dseg-masterdroitsocial-contact@univ-lorraine.fr)
- Formation Continue pour les salariés, professions libérales,  
agents du service public, demandeurs d'emploi :

Régine TIJOU  
[regine.tijou@univ-lorraine.fr](mailto:regine.tijou@univ-lorraine.fr)  
03 72 74 19 31



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE  
**DROIT**  
SCIENCES  
ÉCONOMIQUES  
& GESTION  
DE NANCY

Référencé par



**Format  
Dialogue**

